

BRUNO ROCHETTE

SUR LA SIGNIFICATION DES ACCENTS ET DES MARQUES DE QUANTITÉ DANS
LES PAPYRUS LATINS

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 119 (1997) 203–208

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

SUR LA SIGNIFICATION DES ACCENTS ET DES MARQUES DE QUANTITÉ DANS LES PAPYRUS LATINS*

On est frappé par le nombre de textes papyrologiques latins, qu'il s'agisse de documents ou de fragments littéraires, qui portent des accents et des marques de quantité. Leur présence est d'autant plus étonnante que, comme le remarque E. M. Thompson¹, «accents were seldom used by Latin scribes». Ces signes sont de nature diverse. On en trouve principalement six, qui sont par ordre d'importance: l'accent aigu ou apex (/), la barre horizontale (¯) surmontant une voyelle longue, le circonflexe (^), l'accent grave (`), le signe de la voyelle brève (˘) et la diérèse (¨). Ces indications sont bien connues des grammairiens latins. Donat en donne la définition que voici²: *acutus accentus est nota per obliquum ascendens in dexteram partem /, grauis nota a summo in dexteram partem descendens ` , circumflexus nota de acuto et graui facta ^, longus linea a sinistra in dexteram partem aequaliter ducta —, brevis uirgula similiter iacens, sed panda et contractior u, hyphen uirgula subiecta uersui . . .* La plupart des éditeurs, s'ils ont pris la peine de signaler la présence de ces notations, ne se sont guère préoccupés de les interpréter et ils ont rarement mis les textes qui en sont pourvus en relation entre eux. Peut-être est-ce parce qu'ils considèrent que leur signification est obvie. Des remarques ponctuelles le font supposer. À leurs yeux, ces signes sont destinés à faciliter la prononciation du texte latin pour des latinophones et, *a fortiori*, pour des gens dont cette langue n'est pas leur idiome maternel, c'est-à-dire les hellénophones. Plus particulièrement, ils serviraient d'aide pour ceux qui doivent étudier la langue de Rome, lorsque les textes qui les portent sont à situer dans un contexte didactique³. C'est là un raccourci rapide et un amalgame qui risque d'induire en erreur. Aussi une mise au point ne me paraît-elle pas inutile. Pour bien comprendre ce phénomène, il faut considérer plusieurs facteurs: la nature du texte, sa date, la nature des signes qu'il porte et leur fréquence, la nécessité pour des latinophones et des hellénophones de prononcer correctement un texte latin et les difficultés propres à la prononciation d'un texte en langue latine dans le monde grec.

Références bibliographiques

1. R. Cavenaile, *Corpus papyrorum Latinarum*, Wiesbaden, 1958. [CPL].
2. —, *Papyrus latins 1991: bilan et perspectives*, dans *Serta Leodiensia Secunda*, Liège, 1992, p. 47–62.
3. E. A. Fisher, *Greek Translations of Latin Literature in the Fourth Century A.D.*, dans J. J. Winkler et G. Williams (éd.), *YCIS, 27 (Late Greek Literature)*, Cambridge, 1982, p. 173–215.
4. R. E. Gaebel, *The Greek Word-Lists to Virgil and Cicero*, dans *BRL*, 52 (1970), p. 284–325.
5. J. Kramer, *Glossaria bilingua in papyris et membranis reperta*, Bonn, 1983 (PTA, 30). [Kramer].
6. M. Lenchantin de Gubernatis, *La pronuncia del latino ad Ossirinco nel secolo V*, dans *RFIC*, 43 (1915), p. 448–453.
7. E. A. Lowe, *Codices Latini antiquiores*, 11 vol., Oxford, 1966. [CLA].
8. H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, sixième édition, 1965.
9. P. Mertens, *Les papyrus littéraires latins d'auteurs classiques durant les deux dernières décennies*, dans *Mélanges R. Roca-Puig*, Barcelone, 1987, p. 189–204.
10. C. H. Moore, *Latin Exercises from a Greek Schoolroom*, dans *CPh*, 19 (1924), p. 317–328.

* Je tiens à remercier les services du CEDOPAL de l'Université de Liège, où j'ai pu consulter les photographies de la plupart des papyrus littéraires étudiés ici.

¹ *Handbook of Greek and Latin Palaeography*, Londres, 3ème édition, 1906, p. 64. On verra aussi W. M. Lindsay, *Palaeographia Latina*, II, Londres, 1923, p. 17.

² *Ars grammatica (de tonis)*, IV, p. 371, l. 31 Keil. Les autres grammairiens sont d'accord avec cette définition (cf. Sergius, *De accentibus [in Donatum]*, IV, p. 482, l. 9–11 Keil).

³ L'élève placerait ces accents durant la leçon, soit à l'invitation du maître, qui attire son attention sur des points difficiles, soit de son initiative propre – ce qui implique toutefois qu'il ait été préalablement initié à ce système.

11. R. A. Pack, *The Greek and Latin Literary Texts from Greco-Roman Egypt*, Ann Arbor, 1965². [Pack²].
12. V. Reichmann, *Römische Literatur in griechischer Übersetzung*, Diss. Berlin, Leipzig, 1943, p. 28–57.
13. R. Seider, *Paläographie der lateinischen Papyri*, I (*Urkunden*), Stuttgart, 1972; II, 1 (*Lateinische Papyri [Texte klassischer Autoren]*), Stuttgart, 1978; II, 2 (*Literarische Papyri [Juristische und christliche Texte]*), Stuttgart, 1981 [PLP]. On trouvera dans cet ouvrage toute la bibliographie antérieure.
14. –, *Beiträge zur Geschichte und Paläographie der antiken Vergilhandschriften*, dans H. Görgemanns et E. A. Schmidt (éd.), *Studien zum antiken Epos. Festschrift Dirlmeier-Pöschl*, Meisenheim am Glan, 1976 (Beiträge zur klassischen Philologie, 72), p. 129–172, pl. IV–XVI.
15. –, *Beiträge zur Geschichte und Paläographie der antiken Cicerohandschriften*, dans *B&W*, 13 (1979), p. 101–149.
16. A. Wouters, *The Chester Beatty Codex Ac 1499. A Graeco-Latin Lexicon on the Pauline Epistles and a Greek Grammar*, Louvain-Paris, 1988 (Chester Beatty Monographs, 12), p. 95–105.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le tableau qui suit reprend, par ordre chronologique, les différents textes latins portant des accents ou autres signes. Sauf indications contraires, les dates sont données d'après les premiers éditeurs. Les données chiffrées sont évidemment relatives, puisqu'il faut tenir compte de la taille du document et de la lisibilité du texte, qui est loin d'être toujours optimale.

| date | référence et nature du texte | barre horizontale (-) circonflexe (^) | accent aigu (/) | accent grave (\) | bref (u) |
|-----------------------------|--|---|-----------------|---------------------|----------|
| Ier s. av. – Ier s. apr. | P.E.R. (<i>volumen litterarum acceptarum</i>) ⁴ | | 14 | | |
| Ier av. – Ier apr. | <i>P. Iand.</i> 5.90 (Cicéron, <i>In Verr.</i> , II) ⁵ | | 2 | | |
| 41–54 | <i>BGU</i> 2.611 (discours de Claude) | | 37 | | |
| avant 79 | <i>P. Herc.</i> 817 (<i>carmen de bello Augusti Aegyptiaco</i>) ⁶ | | 5 | | |
| I–II | <i>P. Oxy.</i> 1.30 (<i>de bellis Macedonicis</i> [Trogue Pompée ?]) ⁷ | | 11 | | |
| I–II | <i>P. Ryl.</i> 4.608 (lettre de recommandation) ⁸ | | 7 | | |
| II | <i>P. Mich.</i> 7.434 (contrat de mariage) ⁹ | 5 | | | |
| II | <i>P. Ryl.</i> 2.79 (liste de soldats) ¹⁰ | | 3 | | |
| II–III | <i>P. Hamb.</i> 2.167 (déclamation [?]) ¹¹ | | 23 | | |

⁴ CPL 247

⁵ CPL 20; Pack² 2920.

⁶ J. Mallon, *Paléographie romaine*, Madrid, 1952 (*Scripturae monumenta et studia*, 3), p. 30–31.

⁷ CPL 43; Pack² 3000. Voir J. Mallon, *Paléographie* [n. 6], p. 77–80.

⁸ CPL 248.

⁹ CPL 208.

¹⁰ CPL 125.

¹¹ CPL 65; Pack² 3011.

| | | | | | |
|----------------------------------|---|-----------------|---|--------------------------------|--|
| II–III | <i>P. Gen. inv. lat. VII</i> (catalogue d'œuvres d'art) ¹² | | 15 | | |
| II–III | <i>P. Ryl. 3.473</i> (Salluste, <i>Hist. II</i>) ¹³ | 1 (?) | 3 (?) | | |
| III | Kramer n° 2 ¹⁴ | | 4 | | |
| 198 | <i>datio tutelae</i> bilingue ¹⁵ | | 7 | | |
| III I (Seider ¹⁶) | <i>P. Berol. 11.649</i> (lettre de recommandation) ¹⁷ | | 13 | | |
| 247 | <i>P. Oxy. 12.1511</i> (document militaire) ¹⁸ | | 5 | | |
| II–IV | <i>P. Heid. Lat. 1001ab</i> (recette de cuisine) ¹⁹ | | 11 | | |
| IV | <i>P. Oxy. 24.2401</i> (Térence, <i>Andria</i>) ²⁰ | 3 | 3 | | |
| IV | <i>PSI 1.110</i> (Salluste, <i>Catilina</i>) ²¹ | 4 | | | |
| IV | <i>P. Ryl. 3.478</i> (Virgile, <i>Én.</i> avec traduction en grec) ²² | 7 ²³ | 8 [usage incertain] – voyelle longue par position (2) – voyelle brève (1) – coïncidence avec l'ictus métrique (1) – dernière syllabe du vers (4) | 2 [usage incer- tain] | |
| IV–V | Palimpseste Ambrosien ²⁴ | au moins 7 | au moins 2 | | |

¹² *CPL* 64; Pack² 2994.

¹³ *CPL* 28; Pack² 2933.

¹⁴ *CPL* 276; Pack² 3006.

¹⁵ *CPL* 202.

¹⁶ *PLP*, I, 1, n° 18 (p. 50–51).

¹⁷ *CPL* 257.

¹⁸ *CPL* 140

¹⁹ *CPL* 318.

²⁰ Pack² 2934.

²¹ *CPL* 29; Pack² 2932.

²² *CPL* 1–3; Pack² 2940. – Pour un aperçu des textes bilingues d'auteurs classiques, on verra H. Maehler, *Zweisprachiger Aeneis-Codex*, dans *Actes du XV^e Congrès int. de Papyrologie, II (Papyrus inédits [P. XV. Congr.])*, Bruxelles, 1979 (*Papyrologica Bruxellensia*, 17), p. 18–41 et *Bemerkungen zu einem neuen Cicero-Fragment in Wien*, dans *ZPE*, 52 (1983), p. 57–59; J. Axer, *Reedition of the Viennese Fragments of Cicero, In Catilinam I (P. Vindob G 30885 a + e)*, dans *Festschrift zum 100-jährigen Bestehen der Papyrussammlung der österreichischen Nationalbibliothek. Papyrus Erzherzog Rainer (P. Rainer Cent.)*, Vienne, 1983, p. 468–482 et pl. 115–116; H. Harrauer, *Ein neues bilingues Cicero-Fragment auf Papyrus (P. Vindob. L 127)*, dans *WS n.F.* 16 (1982), p. 212–219 (spéc. p. 212–3 et n. 1 et 4).

²³ On trouve une fois (l. 58) la barre horizontale surmontant *est*, ce qui indique peut-être qu'il y a eu inversion de mots. Il arrive aussi que cette barre signifie que le mot ainsi marqué est à associer à celui qui précède.

²⁴ *CPL* 7; Pack² 2943, réédité par J. Kramer, *Der lateinisch-griechische Vergilpalimpsest aus Mailand*, dans *ZPE*, 111 (1996), p. 1–20. Seul, E. A. Lowe (*CLA* 3.306: «numerous accents are seen») signale la présence de nombreux accents (d'après le fol. 119). La récente réédition de ce texte, due à J. Kramer, n'apporte aucune précision sur ce point (sauf l. 111: *Typhoëa*).

| | | | | | |
|---------|---|---|-----------------------------------|----|---------------------|
| V | <i>P. Ryl.</i> 1.61 (Cicéron, <i>In Cat.</i> II avec traduction en grec) ²⁵ | 2 | | | |
| V | <i>P. Ryl.</i> 3.477 (Cicéron, <i>Div. in Caec.</i> avec gloses marginales en grec) ²⁶ | 4 2 (circonflexe) | | | |
| V | <i>PSI</i> 1.21 ²⁷ | 3 | 16 | | |
| V–VI | Juvénal, <i>Sat.</i> VII (avec gloses interlinéaires et marginales en grec) ²⁸ | 16 | 6 | 12 | 2 9 (diérèse) |
| V–VI | <i>P. Oxy.</i> 8.1099 (Virgile, <i>Én.</i> avec traduction en grec) ²⁹ | 1 | 18 | | |
| VI | <i>P. Colt</i> 2 (Virgile, <i>Én.</i>) ³⁰ | 35 (sur les lettres <i>e</i> et <i>o</i>) ³¹ | | | |
| 529–530 | <i>P. Cairo Masp.</i> 329 ³² | 8 | | | |
| VI | <i>P. Colt</i> 1 (Virgile, <i>Én.</i> I, II et IV avec traduction en grec) ³³ | -usage régulier sur le <i>i</i> initial (46) -8 pour indiquer une voyelle longue -1 comme diérèse (?) -1 cas inexplicé ³⁴ -11 circonflexes | usage régulier ³⁵ (57) | | |

Parmi ces vestiges, trois textes sortent certainement du lot par la fréquence et la diversité des accents qu'ils portent: il s'agit du *P. Oxy.* 8.1099, du *P. Colt* 1 et du Juvénal d'Antinoë, avec gloses interlinéaires et marginales en grec.

²⁵ *CPL* 22; Pack² 2923.

²⁶ *CPL* 23; Pack² 2919. On peut distinguer trois mains différentes: celle du *librarius* lui-même (A), celle de l'auteur des gloses, commentaires et paraphrases en grec (B). C'est aussi cette main qui a écrit les quelques *marginalia* en latin. À une troisième main (C) sont dues la plupart des scholies en latin.

²⁷ *CPL* 11; Pack² 2949.

²⁸ *CPL* 37; Pack² 2925.

²⁹ *CPL* 5; Pack² 2950.

³⁰ *CPL* 16; Pack² 2945.

³¹ Cet usage est à mettre en relation avec l'existence de η et ω en grec (cf. L. Casson et E. L. Hettich, *Excavations at Nessana, II. Literary Papyri*, Princeton, 1950, p. 67). Peut-être s'agit-il d'une pratique locale (*P. Colt* 1 et 2 ont été découverts à Nessana en Palestine).

³² *CPL* annexe 18 p. 436.

³³ *CPL* 8; Pack² 2939.

³⁴ (peut-être une incorrection: *tymoetes* [l. 250]).

³⁵ On relève une seule erreur *laocóon* (l. 289), marqué à la grecque, indice qui montre peut-être que le scribe est plus habitué avec le grec qu'avec le latin, comme le sont en général ceux qui ont écrit ces glossaires bilingues. Le fait que beaucoup de glossaires bilingues soient rédigés entièrement en alphabet grec, même pour la partie latine, est encore une preuve du peu d'assurance du scribe pour le latin (cf. J. Kramer, *Testi greci scritti nell'alfabeto latino e testi latini scritti nell'alfabeto greco: un caso di bilinguismo imperfetto*, dans *Atti del XVII congresso int. di papirologia*, III, Naples, 1984, p. 1377–1384). On notera aussi que les accents portent aussi sur le grec (cf. L. Casson et E. L. Hettich, *Excavations* [n. 31], p. 19).

— *P. Oxy.* 8.1099: pour un total de 39 mots latins, 18 portent un accent aigu: *con cússam* (8), *laméntis* (9), *ululáto* (10), *inmíssis* (11), *leuáuit* (37), *reuolúta* (38), *quaesúit* (39), *diffícilis* (41), *ártus et mérita* (45), *períbit* (46), *nóndum* (47), *fláuum Perséripina* (49), *damnáuerat* (51), *Órco* (52), *déuolat* (54), *séquat* (56). On trouve une seule fois le signe de la longue: *moriēmur* (6). On notera aussi un cas tout à fait exceptionnel de coronis³⁶. La partie grecque porte aussi des marques.

— *P. Colt* 1: le codex contient un grand nombre de marques différentes. La barre horizontale semble y remplir trois fonctions: signaler une voyelle longue (*solēbant* [II 30]; *dōna* [II 36] . . .), aussi sur les monosyllabes (*rēx* [II 77], *mē* [II 94] . . .), sur le *i*-initial (*īamque* [I 419], *īmminet* [I 420], *īuuat* [II 27] . . .), tant vocalique que consonnantique, peut-être aussi pour indiquer une diérèse (*troīlus* [I 474]). On trouve aussi le circonflexe sur la voyelle longue (*īre* [II 27]; *uidēre* [II 28]) ou sur les diphtongues (*sáēuus* [II 29]; *quáē* [II 42]; *háēc* [II 46]). Le circonflexe apparaît seulement dans les fragments du livre II, mais il s'agit peut-être d'une coïncidence, car la partie latine du livre I est très mutilée. Enfin, l'accent aigu sur les syllabes longues: *scánditur incértum stúdia in contrária uúlgus* [II 39]. L. Casson et E. L. Hettich, *Excavations at Nessana*, II, Princeton, 1950, p. 19, supposent que ces différents signes ont été ajoutés par un lecteur ou un utilisateur du livre.

— Juvénal d'Antinoë (cf. C. H. Roberts, *The Antinoë Fragment of Juvenal*, dans *JEA*, 21 [1935], p. 202 et n. 1). Ce texte comporte cinq marques différentes. La barre horizontale p. ex. sur *magistrōs* (154), *arcadicō* (160), *relictō* (168), l'accent aigu sur *sóluerē nēmo* (157), *téssera* (174), *púeros* (177), *párte ália lóngis* (182) et deux fois sur *quíi* (184 [?] et 185), l'accent grave sur les monosyllabes *níl* (160), *èt si* (194), l'accent bref sur *út* (187), *quōque* (193) et la diérèse sur la lettre *i* *īuueni* (160), *fies* (197). Roberts note que l'accent est souvent placé sur la consonne qui suit la voyelle accentuée. Ce texte comporte aussi des signes critiques.

Trois pistes d'explication peuvent être avancées.

1. Il faut remarquer tout d'abord que l'accent aigu se trouve généralement sur les documents qui concernent des Romains installés en Égypte, qui s'échelonnent du I^{er} au III^{ème} siècle. Cet usage est probablement une pratique typiquement romaine, qui est un héritage de l'usage très répandu de l'apex dans l'épigraphie (sur *a*, *e*, *o*, *u*, *i* et *ei*)³⁷. L'utilisation de l'apex, accent aigu qui servait à indiquer les voyelles longues par nature, a commencé dès l'époque de Sylla et se prolongera jusqu'au règne de Gallien. Mais il est surtout fréquent aux I^{er} et II^{ème} siècles. Cette chronologie correspond à celle que l'on peut déduire de l'étude des textes papyrologiques.

2. Les autres signes ont, semble-t-il, une autre destination. On les trouve en général sur des textes postérieurs au troisième siècle. Le trait horizontal est réservé aux textes littéraires. Deux exceptions sont à noter: le *P. Mich.* 7.434 et le *P. Cairo Masp.* 329. L'accent grave est rare. Quant à la notation de la voyelle brève, elle est exceptionnelle. Ces signes, qui apparaissent seulement à partir du III^{ème} siècle, concernent davantage – mais sans doute pas exclusivement – le contexte de l'étude du latin et de l'explication de textes latins par des hellénophones. Le troisième siècle, peut-être sous l'influence de la *Constitutio Antoniniana*, correspond en effet à la progression de l'usage du latin pour les hellénophones et au début de l'étude de cette langue en terre grecque. Le transfert de la capitale vers l'Est, l'instauration d'écoles juridiques, dans lesquelles l'enseignement est dispensé en latin, et les possibilités de promotion offertes par la connaissance du latin sont autant de raisons qui incitent les citoyens de langue grecque à se mettre à l'étude du latin. La langue de Rome présente une réelle difficulté pour les hellénophones de la classe moyenne, comme le prouvent les erreurs orthographiques qui affectent, dans les textes bilingues, la partie latine. Ces marques apparaissent donc comme une aide ponctuelle pour

³⁶ G. M. Stephen, *The Coronis*, dans *Scriptorium*, 13 (1959), p. 9.

³⁷ Quintilien donne une définition de ce signe (I, 7, 2–3). On verra R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4^{ème} éd., Paris, 1914, p. 27 et J. S. et A. E. Gordon, *Contributions to the Palaeography of Latin Inscriptions*, Berkeley–Los Angeles, 1957, p. 148–149.

résoudre des problèmes de prononciation du latin. Cette déduction est étayée par le fait que, dans les textes poétiques, surtout Virgile, l'accent ne correspond jamais à l'ictus du vers³⁸, mais est toujours employé pour indiquer la syllabe sur laquelle la voix doit faire une pause. Ce qui est déconcertant, c'est que l'utilisation de ces signes n'est pas constante et qu'elle ne semble procéder d'aucune logique. On peut imaginer que l'élève accentuait durant la lecture faite par le maître les mots qui lui paraissaient les plus difficiles ou encore qu'il retenait certains signes à titre d'exemples pour un exercice plus systématique par la suite. On doit aussi remarquer que les signes n'apparaissent pas sur tous les textes. Il faut en conclure qu'il ne s'agit pas là d'une pratique régulière, mais d'une aide ponctuelle que les étudiants – au sens large – ont appliquée. La paléographie montre bien que c'est, en général, une seconde voire une troisième main – de toute façon moins exercée – qui a placé ces signes (cf. *P. Ryl.* 3.477) et qu'ils ne font pas partie de la confection du codex lui-même. À l'exception du Juvénal d'Antinoë (cf. *infra* point 3), on peut donc difficilement qualifier ces textes marqués de *codices distincti*, qui est le nom que les grammairiens anciens appliquent à un texte ponctué³⁹. Ce n'est pas non plus un maître qui en est l'auteur, au moment où il prépare sa leçon, comme le pensait H.-I. Marrou: «. . . l'usage de la ponctuation (et des autres signes diacritiques) relève non de l'édition, mais de la préparation, à l'intérieur de l'école, d'un texte pour la lecture»⁴⁰. Nous ne sommes donc pas en présence d'un travail d'édition, mais bien d'une surcharge résultant de l'utilisation du texte⁴¹.

3. Une autre remarque doit être formulée à propos du Juvénal d'Antinoë, qui porte des *marginalia* en grec, sans aucun lien avec la tradition des scholies occidentales. Ces gloses sont sans doute de la main d'un érudit de langue grecque qui tâche de comprendre et d'expliquer un texte latin difficile⁴². Les accents que l'on y trouve doivent donc se situer dans un contexte que l'on peut qualifier de «philologique». C'est pourquoi Roberts a suggéré que les marques que l'on trouve dans ce texte seraient une adaptation pour le latin du système en usage pour les textes grecs, bien connu depuis Aristophane de Byzance⁴³. Il n'est pas exclu que ce codex ait appartenu aux collections d'une bibliothèque savante. J'assimilerais aussi volontiers à ce texte le palimpseste ambrosien, dont la qualité supérieure de la traduction dénote un niveau plus élevé que les autres *codices* du même type, comme l'a souligné récemment encore J. Kramer⁴⁴. Les signes que l'on y trouve sont peut-être aussi de la main d'un philologue.

Liège

Bruno Rochette

³⁸ On peut se demander du reste dans quelle mesure les hellénophones connaissaient les lois de la métrique latine, à en juger d'après les lacunes de leur bagage latin.

³⁹ Sergius, *De distinctione*, IV, p. 484, l. 26–27 Keil: *cum sit codex emendatus distinctione, media distinctione, sub-distinctione, dicitur tamen codex esse distinctus*.

⁴⁰ [n° 8], p. 602–3, n. 30.

⁴¹ À propos du *PSI* 1.21 et du *P. Oxy.* 8. 1099, C. H. Moore ([n° 10], p. 321) pense que les accents sont l'œuvre d'un maître, assez médiocre, qui avait marqué son texte pour ne pas commettre d'erreur lors de la leçon. M. Lenchantin de Gubernatis ([n° 6], p. 450) pense plutôt que c'est un élève qui les a placés. R. Seider ([n° 14], p. 160) estime qu'il s'agirait de l'exemplaire d'un maître, parce que son format est plus grand de celui des livres d'élèves, de taille standardisée (voir le tableau 1 de E. G. Turner, *The Typology of the early Codex*, University of Pennsylvania Press, 1977, p. 14–34). Lowe (*CLA* 2.137 et 3.287) dit 'accents occur, presumably as aids in learning Latin'.

⁴² R. H. Roberts, *The Antinoë Fragment of Juvenal*, dans *JEA*, 21 (1935), p. 199–209 et *A Latin Parchment from Antinoë*, dans *Aegyptus*, 15 (1935), p. 297–302.

⁴³ *Antinoë Fragment* [n. 42], p. 202, n. 1: «the use of accents in Latin manuscripts has its origin (. . .) in Egypt, where we may safely attribute it to Greek influence».

⁴⁴ *Vergilpalimpsest* [n. 24], p. 3.